MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

CERFA
N° 14734 * 04

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

# Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.**
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.**

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien**

**Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas**

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

## 1 Intitulé du projet

Boisement de terres agricoles sur la commune de La Roche-sur-Yon (Vendee)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom: SALGADO

Prénom(s): Mickael

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---|---|
| 47. Premiers boisements et | déboisements en vue de la reconversion de sols., 47C |

### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

## 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de terres agricoles durant l'hiver 2025/2026 (selon conditions meteo), ce boisement vient en complement d'un premier boisement de 2,3 ha realise sur la meme parcelle cadastrale (YD 14) pour lequel nous vous avons adresse une demande d'examen au cas par cas (ref 2023-7468) en 2023 et pour lequel une decision de dispense d'etude d'impact a ete rendue le 23/01/2024. Cette deuxieme phase de boisement sera la derniere, il n'y aura pas d'autre projet de plantations sur cette parcelle.
Les haies peripheriques existantes seront conservees.
Les travaux de boisement comprennent la preparation du sol, la plantation et la protection des plants. Des entretiens de plantations seront effectues dans les premieres annees suivant le boisement.
A plus long terme, des eclaircies et coupes forestieres seront realisees selon le Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) presente par le CRPF.

### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du boisement est de produire du bois d'oeuvre et par voie de consequence de sequestrer du carbone, de valoriser des terres a faible potentiel agricole (ces terres ont ete decrites avec un faible potentiel car a elles sont a ce jour peu productives et peu interessantes d'ou la description de "faible potentiel agricole") et constituer un patrimoine forestier.
Le second objectif est d'ameliorer la biodiversite a l'echelle de la parcelle.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Preparation de sol : labour sur les lignes de plantation (pas de labour en plein)
La duree previsible des travaux est comprise entre 1 et 2 journees pour le travail du sol. En ce qui concerne la plantation, celle ci est comprise entre 2 et 5 jours (evolution selon le nombre de planteurs).
Plantation d'essences feuillues adaptees au contexte pedo-climatique local (Chene pedoncule, Chene sessile, Merisier, Alisier torminal).
La densite de plantations est comprises entre 1500 et 2000 plants a l'hectare.
Dans la mesure ou une ligne electrique aerienne surplombe le site, aucun plant ne sera installe en dessous de celle-ci. Pour des raisons de securite et d'entretien de la plantation.
Une cloture electrique (1,2 m de haut maximum) pourra etre mise en place, si des degats de chevreuils et/ou de sangliers sont constates. Cette cloture sera conservee environ 5 a 7 ans en fonction de la croissance des plants; le temps que les plants ne soient plus en capacite d'etre abimes par les chevreuils. En complement, des protections individuels pourront etre installees (filet). Ces dernieres seront retirees lorsque les arbres auront atteint une taille  suffisante.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Entretien de la plantation par limitation de la vegetation concurrente dans les premieres annees (degagements mecaniques sans utilisation de produits phytosanitaires).
Eclaircies a partir de 15-20 ans en fonction des essences et de leur croissance puis eclaircies regulieres conformement a la programmation des interventions prevues dans le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles. Puis coupe definitive estimee a 150 ans pour les chenes. Les entretiens se feront une fois par an en fin d'ete.
En ce qui concerne l'entretien en dessous de la ligne electrique, cet espace sera broye integralement lorsque l'entretien de la plantation sera fait (periode estivale).
Ce projet sera presente au CRPF afin de mettre en place un document de gestion durable du boisement au travers d'un Reglement type de gestion, d'un Plan Simple de Gestion ou d'une adhesion au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles.
Il n'y aura pas d'autre demande de labellisation particuliere.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de cas par cas. Non soumis au code forestier

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|---|
| Parcelle YD 14<br><br>Surface boisee en melange feuillus<br>Une partie de la parcelle est traversee par une ligne electrique.<br>Presence d'une mare | (10,04, ha)<br>(3,2, ha)<br>(0,25, ha)<br>(320, m²) |

## 4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune d'implantation**

Numéro : Voie : le bois clair

Lieu-dit :

Localité : le bois clair 85000 La Roche-sur-Yon

Code postal : 85000 BP : Cedex :

**Coordonées géographiques**[1]

Long. : 1°21'16"O Lat. : 46°38'18"N

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement**

**Point de départ :** Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

**Point de d'arrivée :** Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

**Communes traversées :**

**Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :**

PLU 2022 et SCoT Pays Yon et Vie approuve le 11 fevrier 2020.
La parcelle est situee en zonage A.

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|---|---|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | ☑ | ☐ | ZONE DE BOIS ET BOCAGE A L'EST DE LA ROCHE-SUR-YON |
| En zone de montagne ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | ☐ | ☑ | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | ☐ | ☑ | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|---|---|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | ☐ | ☑ | |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | ☑ | ☐ | ZRE du Marais Poitevin |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un site inscrit ? | ☐ | ☑ | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|---|---|---|
| D'un site Natura 2000 ? | ☐ | ☑ | |
| D'un site classé ? | ☐ | ☑ | |

# 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

**Veuillez compléter le tableau suivant :**

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☑ | |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | ☐ | ☑ | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | ☐ | ☑ | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| **Ressources** | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | ☑ | ☐ | |
| **Milieu naturel** | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | ☑ | ☐ | Comme pour le premier boisement, la parcelle etait cultivee en ble chaque annee et depuis 2 ans, elle est en prairie. Le boisement etant diversifie, il va ameliorer la biodiversite existante : maintien du bocage, arret du travail du sol, arret des pesticides et des amendements, cycle de production a long terme.<br>Toutes les haies seront conservees. De plus, la parcelle |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | ☑ | ☐ | Espace agricole (ancienne parcelle cultivee, en prairie depuis 2 ans) transforme en espace forestier |
| **Risques** | Est-il concerné par des risques technologiques ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | ☐ | ☑ | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il source de bruit ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | ☐ | ☑ | |
| Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | ☑ | ☐ | Stockage de carbone et rejet d'oxygene |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? | ☐ | ☑ | |
| | Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☐ | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | ☐ | ☑ | |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | ☑ | ☐ | Le projet modifiera les activites humaines car les parcelles ne seront plus destinees a l'agriculture mais a la sylviculture. |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

# 7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

# 8 Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|---|---|
| **1** | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**. | ☐ |
| **2** | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | ☐ |
| **3** | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | ☐ |
| **4** | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | ☐ |
| **5** | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | ☐ |
| **6** | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | ☐ |
| **7** | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | ☐ |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| | Objet | |
|---|---|---|
| 1 | | ☐ |
| 2 | | ☐ |
| 3 | | ☐ |
| 4 | | ☐ |
| 5 | | ☐ |

# 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom Salgado

Prénom Mickael

Qualité du signataire Proprietaire

À La Roche-sur-Yon

Fait le 11-04-2025

Signature du (des) demandeur(s)